



# Consignes de Sécurité pour la location de vélo

Pour louer et utiliser en toute sécurité un vélo, merci de respecter les consignes suivantes :

- Le port du casque est vivement conseillé.
- Le locataire certifie être apte à se servir du vélo loué et s'engage à utiliser lui-même.
- Il est interdit de transporter un passager même un enfant sans accessoire adéquate.
- Le prêt ou la sous-location du vélo est strictement interdit.
- Le locataire s'engage à utiliser le vélo loué avec prudence, sans danger pour les tiers conformément aux réglementations en vigueur.
- Le locataire doit utiliser le vélo avec soin et régler tous dommages causés à celui-ci, amendes et dépenses pour toute infraction à la circulation, etc.
- Il est interdit d'utiliser le vélo en compétition ou pour une conduite analogue à une compétition.
- Lors du stationnement sur la voie publique, il est obligatoire de poser le antivol fourni. En cas de vol de matériel, le locataire devra avertir sans délai le Camping, déposer plainte auprès des autorités habilitées et fournir une photocopie du dépôt de plainte. À défaut, la responsabilité du locataire sera engagée si le véhicule est volé. Hors le cas du vol, le locataire sera responsable et redevable de l'ensemble des frais que le Camping aura à faire. De plus, la caution sera encaissée par le Camping.
- Il est interdit de modifier le vélo loué ou de effectuer des réparations importantes, sauf l'utilisation de la bombe anti-crevaisin. Si le locataire dégrade le vélo, toute réparation nécessaire fera l'objet d'une facturation selon les tarifs en vigueur et sera à la charge du locataire.
- Pour les enfants de moins de 15 ans, les parents ou tuteurs devront accompagner l'enfant et prendre connaissance des consignes de sécurité.
- **Une pièce d'identité et un chèque de caution de 100 €** doivent être laissés au moment de l'encaissement.
- Toute location ne pourra être prolongée qu'en repassant par la caisse. Toute journée commencée ne sera pas remboursée.

La direction décline toute responsabilité en cas d'accident lié au non-respect d'une ou plusieurs des consignes énoncées ci-dessus et se donne également le droit de mettre fin à l'activité et d'exclure, temporairement ou définitivement le locataire.

Tarifs location vélo	
1 vélo pour 1 journée	13 "
Accessoire enfant (siège ou chariot)	5 " / jour
Caution	100 "

La direction